Département des B.D.R. Arrondissement de MARSEILLE Canton d'ALLAUCH Commune de BELCODÈNE

Envoyé en préfecture le 15/02/2024

Reçu en préfecture le 15/02/2024

Publié le 14/02/2024



ID: 013-211300132-20240213-2024_002COM-DE

DÉLIBÉRATION

OBJET: MISE A JOUR DES COMMISSIONS MUNICIPALES

L'an deux mille vingt-quatre, **le treize février**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de **BELCODÈNE**, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de **M. Patrick PIN**, Maire de la Commune.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19.

Date de Convocation du Conseil Municipal : 05/02/2024.

Présents: Patrick PIN, Gabriel SCHANG, Évelyne COQUERAN, Pierre TAGLIAFERRO, Jean-Noël BISACCIA, Patrick VAN MOERKERCKE, Gilles COLLOMB, Nathalie CRESPY, Laurent JULLIEN, Julie MACHET, Sandrine MAROC, Gilbert CIAMPI, Francis BONORA, Antoine DUPLA, Jean-François BERNARD, Valérie SCOTTO DI CESARE.

Absents: Barbara GANGI

Absents ayant donné procuration : Audrey CICCARIELLO à Gabriel SCHANG, Claudia CUORDIFEDE à Valérie SCOTTO DI CESARE.

Secrétaire de séance : Évelyne COQUERAN

N°2024-002

Monsieur le Maire expose que M. Jean-Robert DAGORN était membre de diverses commissions municipales et représentait la Commune auprès de différents organismes.

Suite à son décès, il convient de désigner les Conseillers Municipaux qui lui succèderont.

Sur Proposition de Monsieur le Maire, Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

DÉCIDE de remplacer M. Jean-Robert DAGORN dans les commissions où il siégeait et en sa qualité de représentant de la Commune de Belcodène auprès de différents organismes de la façon suivante :

- Délégué suppléant de la Commune auprès du SIBAM ;
- Représentant de la Commune auprès de l'A.R.I.;
- Membre de la Commission des finances

M. Jean-Robert DAGORN sera remplacé dans ces trois instances par M. Gabriel SCHANG

Conforme au registre des délibérations, Belcodène, le 13 février 2024

Le Maire, Patrick PIN. La secrétaire de séance, Evelyne COQUERAN.